

De l'énergie positive pour la « maison des aînés »

La 7^e journée européenne de la maison « passive » est l'occasion pour l'atelier d'architecture Archipente de présenter les 12 et 13 novembre un concept innovant : la « maison des aînés » à Moingt.

L'atelier Archipente à Moingt/Montbrison a imaginé la « maison des aînés » comme un habitat à la fois social et écologique. Ce prototype unique dans la Loire répond aux normes des maisons dites « passives et positives » : faiblement énergétiques, les habitations produisent plus d'énergie qu'elles n'en consomment. Edouard Molard, maître d'ouvrage et co-concepteur de la « maison des aînés » estime les besoins énergétiques globaux de ce logement à 61 KWh/m²/an pour une production de 84KWh/m²/an. Pour arriver à un tel résultat, les concepteurs ont eu recours à des systèmes avérés en matière de développement durable : installation de panneaux

La maison des aînés à Moingt/Montbrison



photovoltaïques, isolation thermique avec triple vitrage, chaudière collective à granulés de bois, collecte d'eau pluviale pour les toilettes, l'arrosage, la machine à laver etc.

Si la « maison des aînés » est remarquable d'un point de vue écologique, elle l'est tout autant sur l'aspect sociétal. Dans

une volonté de réunir les générations et de briser l'isolement des personnes âgées, Archipente a fait de la « maison des aînés » un logement communautaire, « alternative à la maison de retraite ».

Le concept est novateur : construit de plain-pied, le bâtiment est scindé en deux

étages. Le bas, aménagé pour l'accès aux personnes à mobilité réduite, est réservé aux personnes âgées alors que le haut servira davantage à des couples ou des familles monoparentales. Le concept a été imaginé pour une capacité de six appartements de 66 m² reliés à un logement complémentaire susceptible d'accueillir une maitresse de maison, une infirmière pour les personnes âgées, mais également de « la famille de passage dans la région » comme le souligne Dominique Molard. Dans un geste solidaire, tous les locataires participent au financement de cet appartement complémentaire, ce qui fixe le montant mensuel du loyer à 660 euros, charges incluses.

Les premiers locataires ont déjà pris possession des lieux début septembre. Les journées portes ouvertes du 12 et 13 novembre seront l'occasion de présenter aux intéressés l'étage du haut ouvert à la location.